

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2020

Convocation du 06 janvier 2020

L'an deux mille vingt et le 13 janvier à 19h15, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DUBONNET, Maire.

Présents : Philippe DUBONNET, Jean-François DUBONNET, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, Marianne NEGRE, Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Catherine LALINDE, Hubert MARECHAL

Absents et excusés : Jean-Claude PILLET, Joëlle ARNAUD

Absents : Amadou NDIAYE, Serge ROCHE, Jean-Baptiste CURTO, Carole MASCHERONI

Mr Jean-François DUBONNET a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie
- Recensement des marchés publics passés en 2019
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Travaux en cours
- Questions diverses

La séance débute à 19h30

Compte rendu du conseil municipal du 02 décembre 2019 : rectification

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : il fallait lire que lors de l'enquête publique un groupe de personnes a évoqué le transport par câble Méry-Le Sire.

Assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie : convention 2020

La convention 2019, qui définit l'ensemble des prestations effectuées, les conditions ainsi que les modalités financières de leur réalisation, est arrivée à son terme le 31 décembre dernier. Il convient donc de la renouveler.

La nouvelle convention est établie pour une durée d'un an renouvelable deux fois un an. A la date de la reconduction, une actualisation des tarifs 2020 ci-dessous pourra être appliquée à hauteur de +2% maximum.

Prestations d'assistance à la gestion et à l'exploitation des PEI (fonctionnement)

- organisation des visites de réception des PEI neufs ou renouvelés,
- maintenance préventive et corrective des PEI publics,
- contrôle technique des PEI,
- mise à jour de la base de données départementale et l'ensemble des relations techniques avec le SDIS de la Savoie,
- avis sur les documents d'urbanisme relatifs à la DECI pour les projets le nécessitant.

Ces prestations seront facturées par Grand Chambéry annuellement, selon un montant forfaitaire voté en conseil communautaire, défini à 30 € HT par PEI pour l'année 2020 et révisable annuellement. 32 PEI sont recensés sur la commune.

Interventions pour travaux d'investissement

Les interventions pour travaux d'investissement seront facturées par Grand Chambéry après réalisation, selon les tarifs ci-après votés en conseil communautaire pour l'année 2020 et révisables annuellement :

- renouvellement de poteau incendie (hors bâches, prises d'eau...) sans terrassement : 1 500 € HT

- renouvellement de poteau incendie (hors bâches, prises d'eau...) avec terrassement : 2 600 € HT
- renouvellement de poteau incendie nécessitant une reprise de branchement : 4 300 € HT
- renouvellement avec déplacement de poteau incendie nécessitant une reprise de branchement : 5 600 € HT
- création d'un poteau supplémentaire sur conduite existante (non concernée par le fonds de concours) : 4 300 € HT.

Grand Chambéry participera au renouvellement des poteaux incendies existants par un fonds de concours à hauteur de 50% des dépenses HT réalisées par la commune.

Mr Bernard MARECHAL s'étonne que la défense incendie soit de la compétence des communes alors que Grand Chambéry gère le réseau d'eau. A l'avenir, il serait souhaitable que cette compétence soit prise en charge par l'agglomération.

Mr le Maire et Hubert MARECHAL répondent qu'à ce jour les textes de lois prévoient que cette compétence revient aux communes.

Mr Hubert MARECHAL indique que chaque année une somme est prévue pour le renouvellement des poteaux. Le budget primitif 2019 allouait 4000€ à ce poste.

Adopté à l'unanimité (9 voix)

Recensement des marchés publics passés en 2019

		Montant € HT	Mode de passation	date du marché
Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'opération de Restructuration et Extension de l'Ecole Primaire	WILD ARCHITECTURE 11 Rue Roger LABBE 73000 CHAMBERY	62 784.00 €	MAPA	01/07/2019
travaux de modernisation des installations d'éclairage public	BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES Avenue P Louis MERLIN 73801 MONTMELIAN	31 544.30 €	MAPA	13/06/2019

Adopté à l'unanimité (9 voix)

Un point est fait sur le chantier de l'éclairage public. A ce jour il reste à réaliser le raccordement du point isolé aux Bonnets ainsi que le remplacement de 2 ou 3 horloges route de Lyon.

Mr le Maire indique également qu'il serait souhaitable de prévoir de l'éclairage public aux arrêts de bus afin de les sécuriser. Un aménagement de ces derniers serait aussi à prévoir lors de prochains budgets.

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour car nous n'avons pas reçu de factures d'investissement 2020 pour l'instant.

Travaux en cours

- **gestion des eaux pluviales secteur de l'Oratoire** : une réunion a eu lieu sur site ce matin en présence des riverains et du service des eaux de Grand Chambéry suite à l'inondation du 13 décembre dernier. Des travaux vont être réalisés.
A cette date plusieurs secteurs de la commune ont subi des dégâts : chemin de Saint-Claude et Le Platon (RD7).

Questions diverses

- **budget primitif 2020** : il sera préparé avant les élections municipales. Réunion le 07 février prochain. Prévoir éventuellement le renouvellement des chaises de la salle polyvalente.
- **Ecole**
 - **Travaux** : le permis de construire a été déposé. Prochaine réunion le 30 janvier prochain. Le projet sera financé par des subventions éventuelles, des fonds propres et un emprunt
 - **Appel d'offres pour la cantine** : suite à l'ouverture des plis le marché a été déclaré infructueux. Il a été décidé de poursuivre avec le prestataire actuel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une consultation sera effectuée pour la rentrée de septembre 2020.
 - **Effectifs** : pour la rentrée de septembre 2020 l'effectif devrait atteindre les 88 élèves. Une 4^e classe pourrait donc ouvrir.
- **Réfection Route de la Désertaz** : les travaux de voirie représentent chaque année une part importante du budget investissement. Concernant la route de la Désertaz Mr le Maire propose de réaliser les travaux par tronçons.
- **Portage des repas pour les administrés qui en font la demande** : la mairie a repris la gestion depuis ce jour. 5 bénéficiaires pour l'instant.
- **Agent d'accueil du secrétariat/ surveillance de la cantine scolaire** : une augmentation d'horaires est à prévoir lors d'un prochain conseil municipal compte-tenu du fait que l'agent se rend également à la garderie du soir en cas de besoin depuis la rentrée.
- **Vœux du Maire** : le 18 janvier à 11h00 à la salle polyvalente
- **Prochain conseil municipal** prévu le 09 mars 2020
- **Qi gong** : l'activité qui se déroule le lundi soir accueille 14 participants.
- **Commission transports de Grand Chambéry** : B MARECHAL informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu dernièrement au sujet de la gratuité du service. Il s'avère que dans ce cas le nombre de cyclistes et piétons diminue. Le tarif du ticket individuel acheté à bord des bus est passé de 1.40€ à 1.70€ ce qui ne favorise pas les passagers qui ne peuvent pas acheter de carnets de 10 tickets.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.